

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ELITE

22 AVR. 2026



MOTO-CLUB: Saint Namet Comtal
E-MAIL: Couch @ dolo @ hotmail of
TÉLÉPHONE: 06 30 09 66 71
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Colme jeune cedric
N° D'ÉPREUVE FFM: 66
DATE: 12 juillet 2026
LIEU: circuit du bel air
15220 Saint Namet

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Rampon Jerome	Licence :	079841
Délégué FFM (Président de jury)	Thierry POMMIER	Licence :	037500
Membre du Jury	Henkin Julien	Licence :	248626
Membre du Jury	Delmas Thomas	Licence :	213663
Commissaire technique responsable	gabriel eric	Licence :	127457
Responsable du chronométrage	au ffret Yannick	Licence :	279799

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

QUAD CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	15 ans minimum*
LICENCES	NCO / Inter / LUE
CYLINDRÉES	250 cc à 550 cc 2T ou 4T Mono ou bicylindre
PLAQUES ET NUMÉROS	

+ TROPHÉES (ISSUS DU SCRATCH) :

Jeune	15 à 18 ans**
Féminine	Tout âge
Vétéran	40 ans minimum*
Série	Quad de série

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.

** Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum eu cours de l'année (ne pas avoir 19 ans dans l'année).

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... *Sabahon gerard*

Nombre de secouristes ... *12*

Hôpital le plus proche ... *17 km Auzillac*

Nombre d'ambulance(s) ... *3*

Temps de trajet (en min) ... *15 mn*

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ... *circuit du bel air*

Adresse ... *Saint Mamet 15220*

Caractéristiques :

Longueur du circuit ... *1750 m*

Largeur minimum de la piste ... *8 m*

Largeur de la grille ... *32 places*

Longueur de la ligne droite de départ ... *70 m*

Nombre d'OCP* ... *16*

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ QUAD :
Pendant les essais : *32*
En manche : *30*



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: *14-03-26*

[Signature]
MOTO CLUB
Saint Mamet - Cantal

VISA DE LA LIGUE

DATE: **27 AVR. 2026**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél: 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE: **09/06/2026**
NUMÉRO: **26/0577**

MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org
[Signature]

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026

MX SOLO / SIDECAR / QUAD

22 AVR. 2026



MOTO-CLUB: Saint Normek Cantal 1192 N° D'ÉPREUVE FFM: 660
 E-MAIL: coach@dose@hot.maulof DATE: 12 Juillet 2026
 TÉLÉPHONE: 06 30 09 66 71 LIEU: Circuit du bel air
 ORGANISATEUR TECHNIQUE: Colmejeune ceduc Saint Normek Cantal (15)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Rampan Jerome	Licence :	079 841
Président du Jury ou Arbitre*	Daniel Dos Reis	Licence :	034 503
Membre du Jury	Markin Julien	Licence :	248 626
Membre du Jury	Delmas Thomas	Licence :	213 663
Commissaire technique responsable	Vignal Dominique	Licence :	135 700
Responsable du chronométrage	Auffret Yannick	Licence :	279 799

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MIN	AGE MAX	CYLINDRES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
125 cc licences	13 Ann INS	- LOE	125 cc - CEX - NS3C	engagement 57€ - LAJ - NCO
MX2 licences	15 ans 13 ans NCO	- LOE	100 à 150 2T 175 à 250 4T 100 à 125 2T - CEX - Int	engagement 57€ - LAJ - INJ
MX1 licences	15 ans NCO	- LOE	151 à 500 2T 251 à 650 4T - CEX - INT	engagement 57€ - LAJ - INJ

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... *Soubiron gerard*

Nombre de secouristes ... *12*

Nombre d'ambulance(s) ... *3*

Hôpital le plus proche ... *17 km - Aurillac*

Temps de trajet (en min) ... *15 Min*

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ... *circuit de bel cen 1520 saintamet*

Adresse

Caractéristiques :

Longueur du circuit ... *17,50 m*

Largeur minimum de la piste ... *8 m*

Largeur de la grille ... *32 places*

Longueur de la ligne droite de départ ... *70 m*

Nombre d'OCP* ... *16*

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : *45*
En manche : *45*

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :
Pendant les essais : *32*
En manche : *30*



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: *14-3-2026*

MOTO CLUB
Saint Mamet - Cantal

VISA DE LA LIGUE

DATE: **27 AVR. 2026**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE: **09/06/2026**
NUMÉRO: **26/0577**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

HORAIRES DU DIMANCHE 12 JUILLET 2026 Championnat France QUAD CROSS Championnat Ligue AUVERGNE MOTO CROSS

HORAIRES	CATEGORIES	TEMPS
7h30	BRIEFING COMMISSAIRES	
8H00-8H15	ESSAI LIBRE 125	15 min
8H20-8H35	ESSAI LIBRE OPEN A	15 min
8H40-8H55	ESSAI LIBRE OPEN B	15 min
9H00-9H30	ESSAI LIBRE QUAD CROSS	10 min
	ESSAI CHRONO QUAD	15 min
	TEST DEPART QUAD	5 min
9h40-9H55	ESSAI CHRONO 125	15 min
10H00-10H15	ESSAI CHRONO OPEN A	15 min
10h20-10h35	ESSAI CHRONO OPEN B	15 min
10H55-11H00	TOUR DE RECONNAISSANCE QUAD	
11H00-11H20	MANCHE QUALIF QUAD	15 min + 1T
11H25-11H45	1ERE MANCHE 125	15 min + 1T
REPAS -ENTRETIEN -ARROSSAGE		
13H30	TOUR DE RECONNAISSANCE OPEN B	
13H35-13H55	1ère MANCHE OPEN B	15 MIN +1 T
14H00-14H30	1ère MANCHE QUAD	20 MIN +2 T
14H40-15H00	1ère MANCHE OPEN A	15 MIN +1 T
15H05-15H25	2ème MANCHE 125	15 MIN + 1T
PAUSE -ENTRETIEN -ARROSSAGE		
16H15	TOUR DE RECONNAISSANCE OPEN B	
16H20-16H40	2ème MANCHE OPEN B	15 MIN + 1 T
16H45-17H15	2ème QUAD CROSS	20 MIN +2 T
17H20-17H40	2ème MANCHE OPEN A	15 MIN + 1 T
17H45 PODIUM REMISE DES PRIX		
CONTRÔLE ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES		
SAMEDI 11 JUILLET		
	ADMINISTRATIF à partir de 14h00	
	TECHNIQUE à partir de 14h30	
DIMANCHE 12 JUILLET		
	ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE 7H à 7H45	

BRACELET ROUGE : PILOTE

BRACELET JAUNE : MECANICIEN

BRACELET VERT : PANNEAUTEUR

ATTENTION : les mécaniciens et les panneauteurs doivent être licenciés pour officier

Ne pas plus de 10m

→ Sens de virage

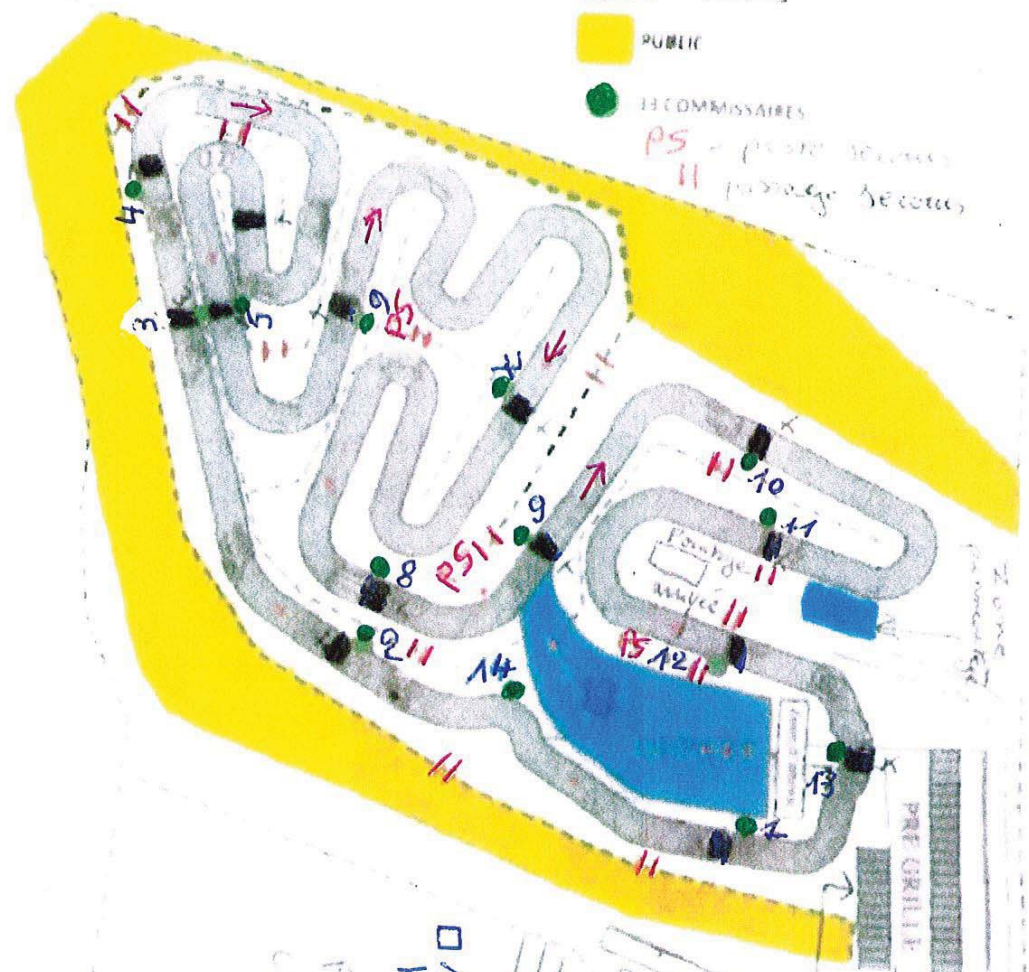
⊗ Suits

PUBLIC

● 13 COMMISSAIRES

PS = poste secours

|| passage secouru



↓ accès public sur le boulevard

← aine lavage

← accès pilotes par entrée bovidue

carrière mécaniciens pour commissaires par 2 commissaires

Longueur 1740m

Sans Tourner

de 29 juillet à 23

Nombre de pilotes

45 motos

30 Date - cours

30 grands

Plan validé le 01/08/2023

